



LOIN DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE TOU.TE.S LES SALARIÉ.E.S DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

MISSION LAFORCADE : suspension des négociations après la 3^{ème} séance pour désaccord profond et unanime avec les propositions du gouvernement pour répondre à la perte d'attractivité du secteur social et médico-social à but non lucratif et à la concurrence entre les établissements.

Seuls les métiers du soin en tension, infirmiers, aides-soignants, cadres infirmiers et cadres infirmiers en psychiatrie, ainsi que les AES (ex AMP/AVS) toucheraient la revalorisation salariale, mais uniquement s'ils travaillent dans un établissement du handicap.

EXCLU.E.S DES 183 EUROS NETS MENSUELS

SALARIÉ.E.S DE LA CCNT51, DE LA CCNT66,
DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE, DES UGECAM

- Filières éducatives et sociales,
- Filières administratives,
- Filières techniques,
- Les psychologues, les agents de soin, les formateurs en IFSI,
- Rien n'est garanti pour les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les orthophonistes, les psychomotriciens, les orthoptistes, les audioprothésistes, les auxiliaires de puériculture, les autres professionnels paramédicaux comme diététiciens ...

➡ **La prime SÉGUR de 183 euros nets mensuels n'est qu'un symptôme du mépris de nos dirigeants politiques pour une société de soin et d'accompagnement humain, solidaire, reconnu et à qui on donne les moyens suffisants pour y parvenir.**



LA CGT DEMANDE, comme l'ensemble des organisations syndicales et patronales, l'égalité de traitement avec la fonction publique hospitalière au nom de la continuité de l'Etat.



LA CGT DEMANDE de pouvoir décider lors de réelles négociations de branche de l'extension de la « prime SÉGUR » à tou.te.s les salarié.e.s des établissements sociaux et médico-sociaux de leurs conventions collectives.



LA CGT DEMANDE que les membres de la mission LAFORCADE défendent cette nécessité lors de la conférence salariale ce 25 février.



LA CGT DEMANDE que le gouvernement cesse de prendre en otage les négociations collectives de branche pour mettre la pression aux représentant.e.s de salarié.e.s et d'employeurs pour fusionner leurs branches.



La CGT dénonce depuis de nombreuses années la détérioration du secteur social et médico-social, dégradation confirmée par le blocage des salaires et les études de sinistralité sur les conditions de travail. Continuer à exclure tou.te.s ces salarié.e.s revient à mépriser leurs métiers, leur engagement et les personnes pour qui ils et elles contribuent et permettent le soin et l'accompagnement dont ils ont besoin ➡ INACCEPTABLE POUR LA CGT !